

Lettre d'information N°1 des personnels des établissements membres du Groupement Hospitalier de Territoire Loire



+ Le Groupement Hospitalier de Territoire : que dit la loi ?

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 prévoit la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour tous les hôpitaux publics. L'objectif de ces groupements est la mise en œuvre d'une **stratégie de groupe public**, fondée sur un **Projet Médical Partagé** et sur la complémentarité entre établissements. Le GHT doit construire une offre de soins graduée sur le territoire, au bénéfice de la population. Mais il n'a pas la personnalité juridique et les établissements qui le composent perdurent. Chaque GHT a un **CHU de référence**, et d'autre part un **établissement « support »** qui exerce certaines compétences pour le compte des membres (notamment : système d'information, achats, formation continue, DIM, coordination des écoles). **Pour le GHT Loire, c'est le CHU de Saint-Etienne** qui exerce ces deux fonctions. Rappelons que le **GHT n'est pas employeur** et que chaque établissement conserve son fonctionnement en dehors des fonctions mutualisées.

+ Qui sont les établissements membres ?

Les membres du GHT Loire sont les 20 établissements sanitaires publics indiqués sur la carte ci-contre. **Notre GHT est ainsi le plus important en France, en nombre d'établissements.** L'appellation « GHT Loire » est une commodité de langage : tous les hôpitaux de la Loire en sont membres, mais aussi plusieurs établissements du Rhône et de l'Ardèche.

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE (GHT) LOIRE

- 1 CHU de Saint-Étienne Site Hôpital Nord
CHU de Saint-Étienne Site Hôpital Bellevue
CHU de Saint-Étienne Site Hôpital la Charité
- 2 ICLN
- 3 CH Georges Claudinon Chambon Feugerolles
- 4 Hôpital le Corbusier Firminy
- 5 CH Saint-Bonnet-le-Château
- 6 CH du Forez Site de Feurs
CH du Forez Site de Montbrison
- 7 CH Boën-sur-Lignon
- 8 CHI Saint-Laurent-de-Chamousset
- 9 CH Saint-Symphorien-sur-Coise
- 10 CH Chazelle-sur-Lyon
- 11 USLD CH Maurice André Saint-Galmier



- 13 CH de Roanne
- 14 CH Charlieu
- 15 CHI Thizy-les-Bourgs
CHI Cours-la-Ville
- 16 CH Amplepuis
- 17 CH Saint-Just-la-Pendue

○ CH pivots de bassin

○ Etablissements MCO

○ Hôpitaux de proximité

+ La force d'un groupe public de grandes dimensions.

Les établissements membres ont des capacités diverses et des secteurs d'activités variés, ce qui permet une offre de soins large et complète. Fédérés et partenaires, ces établissements représentent une force significative et une richesse humaine notable dans la nouvelle région. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le GHT Loire a les dimensions nécessaires pour se faire entendre au niveau régional comme national.

+ Et concrètement, quel sera le rôle du GHT ?

Le GHT se dessine avant tout à travers un **projet médical de territoire**, qui décrit l'organisation des **filiales de soins** entre les établissements membres, et les parcours patient. Le projet médical est en cours d'élaboration par des praticiens venant de tout le groupement. L'échéance de validation est fixée au 1^{er} juillet 2017. Un projet de soins partagé et une certification HAS conjointe complèteront cette organisation médicale graduée.

Un **plan d'actions achats de territoire** est également en préparation. Il doit être prêt pour **janvier 2017**. Ce plan permettra la **mutualisation de certains achats** pour réaliser des gains et sécuriser les procédures.

Un **DIM de territoire** vient d'être constitué. Le système d'information (SIH) et la formation continue, seront les prochaines étapes.

+ Où en est la démarche d'ensemble ?

Après de multiples concertations entre gouvernances, professionnels de santé, élus, organisations syndicales, **la convention constitutive du GHT Loire**, sorte de « constitution territoriale », a été signée par l'ensemble des membres et transmise à l'ARS le **1^{er} juillet dernier**.

Les instances du GHT Loire ont été installées depuis la rentrée. Parmi celles-ci, **le Collège Médical** pilote l'élaboration du projet médical partagé : **5 axes transversaux et 24 filiales de soins**, cette démarche mobilise de nombreux praticiens de toutes les spécialités et de tous les établissements.

Les personnels soignants du GHT sont également associés à travers la Commission des soins de groupement réunissant des représentants des CSIRMT des établissements membres.

Quelques résultats concrets obtenus par le GHT Loire, avec le soutien de l'ARS et du Ministère :

- **14 postes d'assistants partagés CHU/CH** financés en 2016 par l'ARS (contre 6 en 2015). Le GHT Loire est le groupement ayant obtenu le plus de postes de la région.
- **1 équipe de territoire d'anesthésie** en cours de constitution afin de limiter le recours à l'intérim médical, et bénéficiant d'un accompagnement financier de l'ARS sur 3 ans.
- **des missions d'appui** (système d'information, achats, tableaux de bord...) financées par l'ARS.

Le GHT nous offre une occasion unique pour construire ensemble **l'avenir du service public hospitalier** dans notre région, améliorer la qualité au service des patients, et soutenir nos projets.

Le Président du Comité Stratégique - Frédéric BOIRON

Sur un territoire de **820 000 habitants**, le GHT Loire regroupe **3 bassins** de proximité (Roanne, Saint-Etienne, Annonay).

Il compte :

- **20 établissements de santé** (1 CHU, 5 CH, 1 ICL, 13 Hôpitaux)
- **15 300 professionnels de santé** (dont 2000 médecins et internes, et 10 000 soignants)
- **7700 lits et places** (dont plus de 2500 de court séjour et 2600 Ehpad)
- Un budget consolidé de plus d'**1,1 milliard d'euros** (hors investissements).